



CHARTRES – BLOIS – ORLÉANS | 5 décembre 2013

C O M M U N I Q U É

L'Union des trois récompensée aux victoires des Acteurs publics 2013 dans la catégorie 'fonction publique territoriale'

Les Départements de l'Eure-et-Loir, du Loir-et-Cher et du Loiret ont reçu le prix des Acteurs publics 2013 dans la catégorie 'fonction publique territoriale' pour leur initiative de mutualisation. Ce prix a été décerné lors de la cérémonie des victoires des acteurs publics qui a eu lieu le mercredi 4 décembre, à l'Assemblée Nationale.

Pour faire face à la baisse des dotations aux collectivités locales et assurer un service de qualité encore plus efficace à leurs citoyens, Albéric de MONTGOLFIER, Président du Conseil général d'Eure-et-Loir, Maurice LEROY, Président du Conseil général de Loir-et-Cher, et Éric DOLIGÉ, Président du Conseil général du Loiret ont lancé une démarche ambitieuse d'innovation publique en unissant leurs forces.

Après l'acte fondateur en novembre 2012 et la signature de la première convention de partenariat en mars 2013, les trois départements ont renforcé leur effort de mutualisation de leurs compétences en juin 2013 à l'occasion de la première assemblée interdépartementale.

Pour l'avenir des 1,4 million d'habitants qui représentent près de 60% des citoyens de la région Centre, ces trois départements se sont rapprochés afin de mutualiser les ressources, renforcer leur attractivité et améliorer leurs services aux usagers.

Par exemple, cette démarche inédite s'est concrétisée le 8 novembre dernier lors de la création **d'Approlys, centrale d'achat interdépartementale**, qui devient la deuxième centrale d'achat publique de France par sa capacité d'achat.

Cette démarche d'union, de mutualisation, ambitieuse et innovante, basée sur le respect des particularités de chacun des trois départements se veut être à l'avenir un véritable modèle de décentralisation, qu'appellent de leurs vœux les habitants. **C'est cette initiative qui est récompensée parmi les 12 nominés de la catégorie 'fonction publique territoriale' des Victoires des Acteurs publics 2013.**

La dispersion des moyens techniques est toujours une cause d'augmentation des coûts au sein d'une même administration. Elle constitue aussi souvent un frein à la fonctionnalité et à la productivité. **Avec la mutualisation des moyens, les Départements de l'Eure-et-Loir, du Loir-et-Cher et du Loiret souhaitent maîtriser leurs dépenses et optimiser la qualité du service public.**

Contacts presse

CONSEIL GÉNÉRAL D'EURE-ET-LOIR

Xavier Châtelain

Responsable des relations presse
06 71 28 94 25
02 37 20 12 14
xavier.chatelain@cg28.fr

CONSEIL GÉNÉRAL DE LOIR-ET-CHER

Amélie Lataste

Attachée de presse
06 88 04 42 52
02 54 58 54 60
amelie.lataste@cg41.fr

CONSEIL GÉNÉRAL DU LOIRET

Anne Chevassu

Responsable Presse, information
et documentation
02 38 25 41 57
anne.chevassu@cg45.fr